



CERTIPHYTO ADAPTÉ À LA FORÊT : CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES – RENOUVELLEMENT

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 22 mai 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : Actualiser et maintenir les connaissances et les compétences du détenteur du CERTIPHYTO Forêt Conseil.

Formation réglementaire.

DURÉE / LIEU

2 jours (14h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation certifiante de 14h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter
- RS 5656 (certificateur : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RS) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RS) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 10/09/2016
- **Modalités pédagogiques** :

Apport théorique

- **Taux de satisfaction***: NC

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction)

STRUCTURE

1^{ère} journée (9h-12h / 13h30-17h30) :

- Accueil et présentation des stagiaires
- Thème Règlementation des produits phytosanitaires et Prévention des Risques pour l'Environnement (4 h)
- Thème Prévention des Risques sur la Santé (3 h)

2^{ème} journée (9h-12h / 13h30-17h30) :

- Thème Préconisations pour limiter le recours aux produits phytosanitaires et méthodes alternatives (7 h)
- Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Avoir validé le CERTIPHYTO Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires (formation initiale/renouvellement) il y a moins de 5 ans

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

- 275€/participant soit 19,64€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, CPF, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France

Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*